

Certificat de compétences "Sécurité de la conduite de véhicule 4x4 de type tout-terrain en milieu spécifique de montagne" - RS

**REFERENTIELS DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
CPNEFP DES REMONTEES MECANIQUES ET DOMAINES SKIABLES**

Contexte d'intervention : le ou la salarié(e) des remontées mécaniques et des domaines skiabiles, autorisé par son employeur (autorisation de conduite sous réserve d'être détenteur du permis B) peut être amené à se déplacer en milieu spécifique de montagne, sur des pistes, sentiers, chemins ... en utilisant un véhicule 4x4 type tout-terrain propriété de l'entreprise. Ce déplacement peut se dérouler tout au long de l'année, sous réserve de l'accessibilité des espaces, dans le cadre de fonctions d'agent d'exploitation, de conducteur de téléski, de téléporté, de pisteuse-secouriste, d'agent ou technicien de maintenance, de personnels d'encadrement. Le salarié autorisé se déplace en toute sécurité de manière régulière ou occasionnelle pour effectuer prioritairement des opérations de contrôles ou d'entretiens des pistes, des opérations de maintenance sur les installations, des opérations de visite du domaines etc.

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	<i>Modalités d'évaluation</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
C.1.1 - Vérifier l'état de son véhicule avant de démarrer et ce afin de repérer toute anomalie et donc d'optimiser la sécurité de son intervention véhiculée dans le cadre d'une activité professionnelle nécessitant une circulation sur pistes, chemins, sentiers	Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme de mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle sur le terrain, au plus proche de la réalité du contexte de travail, dans un véhicule de type 4x4 tout-terrain sur pistes, sentiers, chemins en territoire de montagne.	Le candidat est mis en situation réelle, aux côtés d'un véhicule dont le moteur est à l'arrêt, de vérifier l'état général de ce véhicule avant de l'utiliser et notamment le fonctionnement de ses éléments principaux de sécurité ; ses vérifications sont complètes et effectuées avec sérieux et rigueur Eléments observables : Le candidat réalise un tour du véhicule et n'oublie aucune vérification des éléments suivants : état des pneumatiques adaptés à la circulation en territoire de montagne, fonctionnement de l'éclairage, différents niveaux (huile, carburant), les voyants, présence des chaînes adaptées pour la montagne. Il décrit ce qu'il vérifie et pourquoi il le vérifie, sa description est argumentée. Il vérifie spontanément le carnet de suivi et son contenu le candidat décrit sa réaction en cas de constat d'une anomalie (voyant freins, éclairage, pneumatiques,...) sa réaction est adaptée, dans le respect des consignes de l'entreprise, et ne souffre d'aucune hésitation (informer sa hiérarchie, le garage le cas échéant).
C.1.2 - Démarrer le véhicule en toute sécurité et ce en s'assurant que tous les éléments de protection de l'utilisateur sont correctement mis en place, pour se rendre sur son lieu d'intervention professionnelle en utilisant les pistes, sentiers ou les chemins du domaine skiable.	Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme de mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle sur le terrain, au plus proche de la réalité du contexte de travail, dans un véhicule de type 4x4 tout-terrain sur pistes, sentiers, chemins en territoire de montagne.	Le candidat monte et s'installe dans le véhicule 4x4 type tout terrain, il démarre le moteur, en situation réelle, et ce après s'être assuré de la présence de tous les éléments de protection Eléments observables Les éléments de protection sont tous correctement installés et absolument aucun oubli n'est accepté parmi les points suivants : dispositif d'arrimage, ceintures, gilet, de sécurité, Le candidat est correctement installé ; sa ceinture est correctement mise, ses rétroviseurs sont réglés, son siège est réglé en fonction de sa morphologie.

<p>C.1.3 - Se déplacer sur les pistes, sentiers, chemins avec un véhicule 4x4 type tout terrain en adaptant la vitesse de sa conduite pour optimiser sa sécurité mais aussi celle de tiers et ce dans le respect des consignes et recommandations en vigueur (Recommandations Carsat Rhône Alpes) notamment en ralentissant et en freinant de manière adaptée aux situations qui se présentent.</p>	<p>Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme de mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle sur le terrain, au plus proche de la réalité du contexte de travail, dans un véhicule de type 4x4 tout-terrain sur pistes, sentiers, chemins en territoire de montagne.</p>	<p>Le candidat est mis en situation sur un parcours en territoire de montagne, il se déplace en toute sécurité sur piste, chemin, sentier en adaptant sa vitesse aux situations données par le jury. Eléments observables Le candidat se déplace en surveillant (surveillance visuelle) régulièrement les différents obstacles ou risques potentiels pouvant se présenter à lui (état du sol, végétation, rochers, boues, chutes de pierre...) Son attitude est concentrée, sérieuse, vigilante. Le candidat ralentit le véhicule de manière adaptée (ralentissement sécurisé...) dans les cas suivants : présence de personnes ou d'obstacles, état du sol, conditions météorologiques, pentes ou devers importants, accessibilité. Il ralentit de manière souple et adaptée à l'urgence de ce ralentissement. Le candidat démontre une véritable conscience des risques, pour lui ou pour les autres, dans l'adaptation de sa vitesse.</p>
<p>C1.4 - Effectuer un stationnement en pente adapté et en toute sécurité pour soi et les éventuels tiers qui se trouveraient à proximité du véhicule</p>	<p>Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme de mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle sur le terrain, au plus proche de la réalité du contexte de travail, dans un véhicule de type 4x4 tout-terrain sur pistes, sentiers, chemins en territoire de montagne.</p>	<p>Le candidat mis en situation par le jury réalise un stationnement (arrêt du véhicule) en vue d'installer des chaînes pneumatiques. Sa manœuvre est réalisée en toute sécurité pour le conducteur et les éventuels tiers sur l'espace de la manœuvre Eléments observables Le stationnement est effectué avec facilité, le stationnement n'est pas source de danger, le frein à main est activé. Le stationnement est effectué dans des délais raisonnables Est pris en compte impérativement le choix du lieu de stationnement et les risques potentiels générés par le choix du lieu : voies de passage de personnes ou de véhicules, pentes forte, visibilité du véhicule...</p>
<p>C.1.5 - Réaliser une marche arrière et un demi tour suite à une renonciation face à un parcours donné (appliquer son droit de retrait) lorsque les risques liés à ce parcours sont trop importants pour sa sécurité sur les pistes, sentiers ou chemins (quantité de neige, éboulement de rochers, conditions météorologiques, visibilité...)</p>	<p>Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme de mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle sur le terrain, au plus proche de la réalité du contexte de travail, dans un véhicule de type 4x4 tout-terrain sur pistes, sentiers, chemins en territoire de montagne.</p>	<p>Interrogé sur les risques observables qui justifient un demi tour / un renoncement à la réalisation d'un parcours, le candidat décrit les risques de manière précise, argumentée et cohérente. Sollicité par le jury il réalise une marche arrière et un demi tour en toute sécurité. Eléments observables Les principaux risques sont décrits et sans oubli à savoir les conditions météorologiques, l'incertitude du sol (neige, boue, rochers...) ou la nature des pentes. Sa description est claire et rigoureuse. Il démontre par son attitude une réelle conscience des enjeux du renoncement dans ces cas précis. La manœuvre de la marche arrière sur sentier, piste, chemin puis du demi tour est menée en toute sécurité, de manière adaptée au terrain de la mise en situation, elle est effectuée en regardant régulièrement et obligatoirement l'éventuelle présence de véhicule, de tiers ou d'obstacles naturels de chaque côté du véhicule, devant, sur les côtés et derrière le véhicule.</p>

<p>C.1.6 - Arrêter son véhicule 4x4 type tout terrain en fin d'intervention, en veillant à réaliser toutes les mesures de précaution liées à cette fin de mission motorisée, et ce pour la sécurité des futurs utilisateurs du véhicule</p>	<p>Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme de mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle sur le terrain, au plus proche de la réalité du contexte de travail, dans un véhicule de type 4x4 tout-terrain sur pistes, sentiers, chemins en territoire de montagne.</p>	<p>Le candidat arrête son véhicule en situation réelle puis descend de l'engin en toute sécurité avant de réaliser les vérifications de fin d'utilisation</p> <p>Eléments observables</p> <p>Il descend de son véhicule en optimisant sa stabilité au sol pour éviter de glisser sur la neige ou le verglas (conserver des points d'appuis manuels)</p> <p>Le frein à mains est en place</p> <p>Il vérifie, après l'arrêt du moteur et en comparaison avec les vérifications effectuées avant le démarrage du véhicule, si son utilisation a eu un impact sur les éléments de sécurité : état des pneumatiques, état général de la carrosserie, fonctionnement de l'éclairage</p> <p>Il remplit le carnet de suivi du véhicule de manière exhaustive.</p>
---	---	---